



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE MONTBOZON ET DU
CHANOIS

Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois

**ZA Le Vay du Soleil
70230 MONTBOZON**



**03.84.92.34.70
contact@ccpmc.fr
www.ccpmc.fr**



Madame, Monsieur,

Vous tenez dans vos mains le rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois.

Ce rapport est l'illustration en actions et en images, ainsi que la traduction en réalisations et en chiffres de l'année écoulée.

Outre le souci de bonne gestion des missions habituelles, le rapport d'activité 2022 fait apparaître de nouvelles initiatives pour faire mieux connaître le territoire et ses services, mettre en avant les acteurs du Pays de Montbozon et du Chanois. Différentes actions, en faveur du développement territorial, se sont ainsi mises en place : avec la création de temps d'échange et de rencontres entre nos commerçants, entrepreneurs et artisans ; la dématérialisation de services pour plus d'efficacité ou encore poursuite de l'accompagnement des administrés grâce à nos conseillers France Services.

Le suivi des politiques de contractualisation occupe désormais une place importante dans notre action. La Convention Territoriale Globale de la CAF dans le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse s'est ajoutée aux contractualisations déjà en place, le CRTE avec l'État, le PACT2 avec le Département et à venir le Contrat Territoire en Action avec la Région.

Pour terminer mon propos, je tiens, une nouvelle fois, à souligner le professionnalisme et l'implication de nos agents qui s'investissent pleinement au quotidien dans leurs missions pour un service public de proximité de qualité et pour faire de notre territoire un lieu de vie vivant, solidaire et inventif.

Bonne lecture

**Sabrina FLEUROT
Présidente**

MOT DE LA PRÉSIDENTE

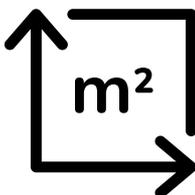
Le territoire

La communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois (CCPMC) située en limite nord de l'agglomération de Besançon et à 10 minutes au sud de Vesoul, compte 27 communes à dominante rurale avec des dynamiques plus périurbaines sur la frange nord du territoire.



6581 habitants (chiffres INSEE 2022)

27 communes (création 1er Janvier 2014)



237.60 km² de superficie

Les instances communautaires



Le Conseil communautaire

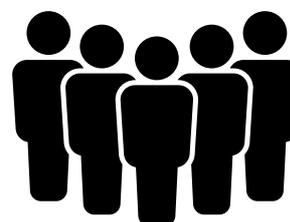
C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 39 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



Le Président

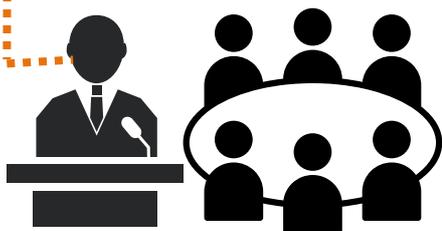
Il est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Il préside le conseil et met en oeuvre les décisions avec l'aide des services.

Délégations



Les Vice-présidents et le Conseiller délégué

Les 4 vice-président et le conseiller délégué représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.



Le Bureau communautaire

Le bureau est composé du président et de 9 élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.



Les Commissions

Elles réunissent une dizaines d'élus et les techniciens concernés pour mettre en oeuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.

39 délégués communautaires
10 membres du bureau communautaire
6 commissions thématiques
8 conseils communautaires en 2022 et 89 délibérations
8 bureaux communautaires en 2022
2 conférences des Maires

Les compétences

Aménagement du territoire



Développement économique



Enfance-Jeunesse



Collecte et traitement
des déchets



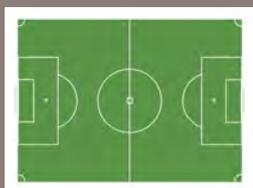
GEMAPI (Gestion des milieux
aquatiques et prévention
des inondations)



Promotion du tourisme



Équipements sportifs
d'intérêt communautaire



Assainissement non
collectif
Schéma directeur
d'assainissement



Mobilités



Action sociale



France Services
Proche de vous au quotidien

L'aménagement du territoire

L'urbanisme

La Communauté de Communes est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme depuis sa création au 1er janvier 2014.

Le Conseil Communautaire a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par délibération en date du 14 décembre 2015.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal définit, à l'horizon 2035 et à l'échelle des 27 communes, la stratégie en matière d'aménagement du territoire.

OBJECTIF : Un développement cohérent du territoire au service des habitants

L'élaboration d'un PLU intercommunal s'inscrit ainsi dans un contexte de solidarité territoriale et de mutualisation des moyens. D'ici 2024, les 27 communes seront dotées d'un document d'urbanisme répondant notamment aux enjeux de développement durable.

Situation actuelle

14 cartes communales

1 PLU (Montbozon)

1 PLU intercommunal sur les communes du territoire du Chanois

11 communes sans document d'urbanisme (RNU)

2024

1 PLUI avec un règlement adapté à la diversité du territoire et répondant à des objectifs communs de développement durable

6 réunions se sont tenues en 2022 :

- 29/03/2022 : Commission PLUI (Comité Technique)
- 12/04/2022 : Comité de Pilotage
- 26/04/2022 : Réunion publique à Thieffrans
- 28/04/2022 : Réunion publique à Authoison
- 03/05/2022 : Réunion publique à Larians-Munans
- 05/05/2022 : Réunion publique à Vellefaux

L'habitat

La Communauté de Communes est signataire d'un protocole Habiter Mieux avec l'Etat et le Département. Depuis le 1er janvier 2022, l'aide " Habiter Mieux Sérénité" a été transformée et est devenue MaPrimeRénov' Sérénité. Ce dispositif permet aux propriétaires occupants haut-saônois qui réalisent des travaux d'économie d'énergie de bénéficier d'une aide grâce au partenariat entre la CCPMC, le Département et l'Etat.

9 dossiers déposés et instruits = 4 500 €

L'habitat social : aide à la production de logements locatifs sociaux

En partenariat avec le Département et les communes, la CCPMC participe à la création de nouveaux logements sur le territoire.

1 projet de 5 logements de plain-pied à Montbozon = 12 500 € (financement CCPMC)

Assainissement

Finalisation Etude avec KPMG en 2022

Actuellement, les communes ont la responsabilité de l'eau potable et de la collecte des eaux usées au sein des réseaux d'assainissement collectif. La loi NOTRE prévoit un transfert obligatoire de cette gestion à la CCPMC au plus tard le 1er janvier 2026. Une étude a été menée avec le cabinet KPMG pour préparer ce transfert dont les conditions devront être actées en 2023 ou début 2024.

Eau Potable

10 Gestion communales (Régie ou DSP)
6 syndicats intercommunautaires
3 communes dans des syndicats supra-communautaires

3 216 ABONNÉES

Assainissement

9 communes sous couvert SPANC
18 Gestion communales (Régie ou Délégation de Service Public)

2 480 ABONNÉES



Révision de zonages d'assainissement de la Commune de Larians-et-Munans

Approbation le 16 mars 2023 après enquêtes publiques menées du 28 novembre 2022 au 02 janvier 2023

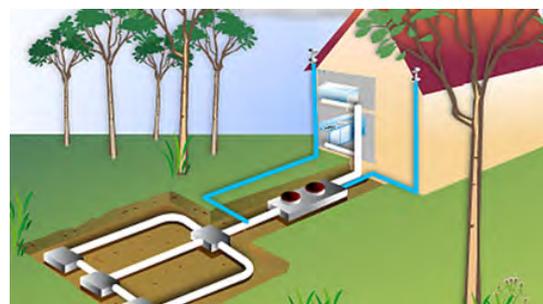
SPANC

9 communes = 654 habitations

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local, chargé à la fois de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler ces installations d'assainissement, afin de préserver l'environnement.

En 2022

17 dossiers contrôle-vente
7 dossiers contrôle-exécution
14 dossiers contrôle-conception
59 diagnostics de l'existant



Perspectives :

- Transfert des compétences Eau et Assainissement

Le développement économique

Aide à l'immobilier d'entreprise

Ce soutien financier est destiné aux entreprises afin de les accompagner directement dans leurs investissements liés à l'acquisition et à l'aménagement de bâtiment existants, à la construction de nouveaux bâtiments, ainsi qu'à la location de locaux. Activités nouvelles, innovations, stockages supplémentaires, recrutement et confort des salariés sont les enjeux et les objectifs pour lesquels sont accordées ces subventions.

Le travail partenarial mené avec Initiative Haute-Saône pour développer la création d'activités a permis de soutenir financièrement 2 projets pour un montant de prêts d'honneur de 20 000€ et d'accompagner 10 porteurs de projets.

13 prêts d'honneur en cours

Montant restant dû des prêts "actifs" : 8 185€

Solde disponible de l'abondement : 6 815€

2 réunions avec les entrepreneurs

1 réunion avec les acteurs du tourisme

4 lettres ECO-NNEXION



Zone d'Activité / Commercialisation ZA

Depuis sa création, la Zone d'Activité « Le Vay du soleil » de Montbozon a vu l'installation du pôle éducatif qui compte 153 enfants, de la Supérette « Proxi Marché » et de la maison communautaire.

Un salon de coiffure a ouvert ses portes en fin d'année 2015.

Le terrain de la Zone d'activité est commercialisé entre 10 et 12€/m².



Vente de la parcelle ZH 155 de 1897 m² à 12€ le m²

Le développement territorial

Aide aux associations

La Communauté de Communes apporte son soutien financier aux associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Elle le fait sur la base des dossiers de demande de subvention reçus, en tenant compte notamment de facteurs tels que le niveau d'activités des associations, leur nombre d'adhérents, l'accès des publics les plus larges aux actions proposées, leur contribution à l'animation du territoire, la part des fonds propres,

7 associations ont bénéficié de subvention de fonctionnement en 2022 = 6 100 €

5 associations ont bénéficié de subvention au soutien de manifestation en 2022 = 3 900 €

Les mobilités

La transition écologique passe incontestablement par la transition des mobilités. À elle seule, la voiture est responsable de la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans les transports. Il s'agit donc de développer de nouveaux modes de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture thermique individuelle.

Pour aller dans ce sens, la CCPMC ambitionne de diversifier les mobilités du territoire pour répondre aux besoins des habitants et de ses visiteurs.

Objectifs et missions

- Valoriser et accompagner le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle
- Promouvoir le développement de l'usage du vélo

Promotion du Covoiturage

3 aires de covoiturage ont été aménagées sur le territoire de la CCPMC inscrites au schéma départemental et régional de covoiturage.

- L'aire de Vellefaux située non loin de la mairie, au niveau de l'échangeur de la RN57, en entrée de Vellefaux
- L'aire de Dampierre-sur-Linotte qui se situe rue du Four, en face de l'église
- L'aire de Loulans au croisement de la rue Jean Lardy et de la rue des Forges (ancienne place du Vival)

Par ailleurs, une campagne de communication a été réalisée en mars 2022 afin de promouvoir le covoiturage.



Une page facebook dédiée a été créée afin d'inciter à partager quotidiennement les trajets domicile-travail.

Voie Verte de la Vallée de l'Ognon

Ce projet reliant Rougemont et le Chemin Vert à Fontenois-lès-Montbozon est réalisé dans un cadre avant tout touristique et de loisirs, mais aussi d'amélioration des déplacements de la population locale.

Les travaux ont débuté en février 2022 et se sont poursuivis tout au long de l'année.

Création d'un comité de pilotage Voie Verte de la Vallée de l'Ognon avec les CC du pays de Villersexel, CC du Pays de Lure, la CC Rahin et Chérimont et la CC des 2 vallées vertes.



Le développement touristique



90 adhérents sur le Pays des 7 rivières en 2022 et 7 nouveaux sur le territoire de la CCPMC

- Mom plume créations à Beaumotte-Aubertans
- Gîte des amis à Beaumotte-Aubertans
- Gîte des granges à Cognières
- Edith Bassand naturopathe à Authoison
- Gîte les gambes à Echenoz-le-Sec
- À la bulle étoile à Loulans-Verchamp
- Bistrot Louis à Cenans

Taxe de séjour
20 293 nuités
réalisés en 2022
=
11 161.24€

Objectifs et missions

- **Promouvoir le territoire**
- **Accueillir, renseigner et conseiller les visiteurs**
- **Développer le réseau des prestataires touristiques**

Evènements 2022

- **EDUCTOUR** : Journée découverte pour les professionnels du tourisme, les élus et les bénévoles



- **L'Ognon fait la force** : Réalisation de deux modèles de chiliennes. Chaque établissement partenaire a reçu un modèle de chaque.



- **Destination Vallée de l'Ognon** : Boîtes à docs - Deux communes de notre territoire en sont équipées (Filain et Dampierre-sur-Linotte - à venir sur Loulans-Verchamp).



Le développement culturel

Objectifs et missions

- **Faire émerger et promouvoir les projets culturels en développant des partenariats et réseaux entre les acteurs culturels du territoire**

Partenariat avec les Estivales de Saône - Echosystem 70

Le principe du festival est de proposer un concert chaque soir dans un village différent, une semaine durant avec le même artiste.

L'édition 2022 c'est 23 concerts gratuits, 8 groupes programmés, 5 400 spectateurs et 54 participants aux ateliers.

- [Concert soul-sicilienne du groupe CRIMI](#)

le 29 juillet 2022 à Montbozon (185 spectateurs)

- [Concert rock du groupe LULU VAN TRAPP](#)

le 01 août 2022 à Vellefaux (491 spectateurs)



Epicerie culturelle

La tournée de l'alimentation générale culturelle est un projet de mise en scène artistique de l'espace social, sur les territoires en milieu rural. Porté par l'association l'Epicerie culturelle, ce projet défend l'idée de lutte contre l'isolement culturel, en utilisant le spectacle vivant. Chaque tournée se conjugue avec le lien social entre les citoyens mais également entre les générations. En 2022, l'épicerie culturelle s'est invitée sur les communes de Dampierre-sur-Linotte et de Cenans.



Convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec la DRAC et Culture 70

L'Association NA-CIE Pernette fait vivre cette convention sur le territoire en proposant des ateliers dans les écoles, périscolaires et à destination du grand public. Ces rencontres en mouvements sont des occasions de recherche autour de la relation de la danse, du corps et du son avec l'eau en élément majeur.



Projets réalisés en 2022

- Projet "Fête de l'eau" avec les écoles de Montbozon et de Dampierre-sur-Linotte (4 classes de la PS au CM2 à Dampierre/Linotte et 4 classes de la PS au CM1 à Montbozon)
- Les Impromptus : projet invitant la danse et son sens du partage au travers de moments ludiques et de courtes pièces à déguster - Les représentations ont eu lieu dans les écoles du territoire, au Centre de Beaumotte et à la MASPA de Neurey-lès-la-Demie (500 spectateurs dont 400 élèves)
- Spectacle "Au fil de l'eau" au gymnase de Larians-Munans le 06 décembre 2022 (65 spectateurs)

Enfance-Jeunesse



↳ Enfance (3-12 ans)

La Communauté de Communes coordonne, en gestion directe, les structures d'accueil de mineurs. Ce service contribue à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. Le ministère de tutelle est celui de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports et les principaux partenaires financiers sont la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA.

Il existe 5 pôles périscolaires sur l'ensemble du territoire de la CCPMC qui proposent différents accueils aux enfants âgés de 3 à 12 ans (périscolaire, extrascolaire et mercredis loisirs).

NOMBRE D'HEURES PÉRISCOLAIRES RÉALISÉES

99 168 h

5 sites
<https://periscolaire-dampierresurlinotte.leportailfamille.fr/>
<https://periscolaire-montbozon.leportailfamille.fr/>
<https://periscolaire-loulans.leportailfamille.fr/>
<https://periscolaire-authoison.leportailfamille.fr/>
<https://periscolaire-vellefaux.leportailfamille.fr/>

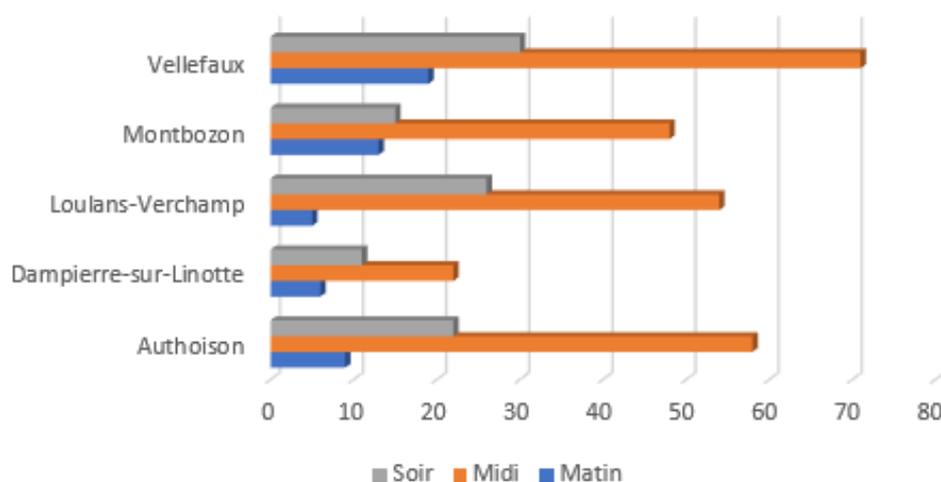
Portail Famille

Des démarches en ligne pour tous les services restauration, péri et extra scolaire

INSCRIPTIONS | PROGRAMME FACTURES | RESERVATIONS MODIFICATIONS | TELETRANSMISSION DE DOCUMENTS DE MISE À JOUR

Projet financé par : REGION BOURGOGNE FRANCHES COMTE | Pays de Montbozon et Chanois

Effectif moyen périscolaire 2022



NOMBRE D'HEURES EXTRASCOLAIRES RÉALISÉES

17 338 h

NOMBRE D'HEURES MERCREDI LOISIRS RÉALISÉES

7 149 h

Actions réalisées en 2022

Entre janvier et mai 2022 : Mise en place du Portail famille

Été 2022 : création des journées découvertes lors des grandes vacances

Septembre 2022 : mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Entre septembre et décembre 2022, 28% des repas commandés ont bénéficié de la tarification sociale.

Enfance-Jeunesse



➔ Jeunesse (11-16 ans)

Le Secteur Jeunes est un accueil destiné aux jeunes du CM2 à la 3ème. Le rôle de l'équipe d'animation est d'amener les jeunes à prendre conscience qu'ils ont une réelle place à occuper dans le territoire où ils vivent. Les animateurs sont présents pour aider, accompagner et apporter un soutien dans la réalisation de projets. Ils permettent de favoriser l'expression et l'émancipation de ces jeunes en veillant au respect et à la tolérance.

Les objectifs pédagogiques :

- Instaurer le vivre ensemble
- Accompagner l'ouverture d'esprit et de partage
- Transmettre et aider le futur citoyen à se construire



NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES AU SECTEUR JEUNES

2 270 h

NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS EN MOYENNE AU SECTEUR JEUNES

18 enfants

Actions réalisées en 2022

Vacances de février : Initiation au Stop motion et intervention de Code 39 avec un escape Game en roulotte

Vacances d'avril : Grands jeux Montbo'express, Sortie Bowling et Rallye photo à Besançon

Vacances d'été : Camp à la base nautique de Marnay, Journée Koh-Lanta avec bivouac au bord de l'Ognon et Inter Secteur-Jeunes dans le Jura pour un tournoi de Troll Ball

Vacances d'octobre : Sortie Laser Game, Journée USA et Journée "Vendredi tout est permis" // **Mise en place de la navette**



➔ Convention territoriale globale (CTG)



Le 6 février dernier, la Communauté de Communes a signé une nouvelle contractualisation avec la CAF pour la période 2022-2026. L'objectif est de bâtir un projet de territoire afin de renforcer la cohésion sociale, la proximité avec les familles et de répondre au mieux à leurs besoins. Les axes thématiques de cette Convention Territoriale Globale sont : la petite-enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, la vie-sociale et l'accès au droit et handicap.



Les crèches

La Communauté de Communes gère 2 crèches accueillant des enfants âgés de 2 mois jusqu'à 3 ans (non scolarisés), avec une capacité totale de 43 places.

Le P'tit nid du Chanois (Vellefaux) - 25 places

41 enfants accueillis dont 32 avec contrats réguliers

33 668 heures réalisées en 2022

61% de taux d'occupation



Actions réalisées en 2022 :

Ateliers de psychomotricité (1 atelier ouvert aux parents le 26/11/22)

Analyse de la pratique

Semaine à thème avec activités ouvertes aux parents (une fois par mois)

Été 2022 : Accueil d'une mini-ferme

Spectacle de Noël

Les Moussaillons (Montbozon) - 18 places

43 enfants accueillis dont 35 avec contrats réguliers

26895 heures réalisées en 2022

65% de taux d'occupation



Actions réalisées en 2022 :

Ateliers de sophrologie : 1 atelier ouvert aux parents le 26/11 (6 parents présents)

Analyse de la pratique

Café parents

Sortie à la bibliothèque de Montbozon

Spectacle de Noël



Le Relais Petite Enfance

Lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des familles et des professionnels de l'accueil individuel, le RPE informe gratuitement sur l'accueil individuel, le droit du travail et l'accueil du jeune enfant.

Actions réalisées en 2022 :

- Ateliers de sophrologie
- Spectacle de Noël
- Pique-nique à Authoison
- Promenade sur le chemin vert
- Temps de lecture à la bibliothèque de Montbozon (tous les 2 mois)
- Valorisation de l'offre de service monenfant.fr

Les chiffres 2022

58 assistants maternels sur le territoire du RPE agréés PMI en 2022

78 familles ont pris contact avec le RPE concernant des demandes d'information sur la recherche d'un mode d'accueil

48 familles ont pris contact avec le RPE concernant le rôle d'employeur, les démarches à effectuer et le contrat de travail

Le RPE consacre 69 % de son temps de travail à l'offre de service aux familles

79 ateliers d'éveil ont été proposés en 2022 pour les professionnels et les enfants accueillis

23 assistants maternels du territoire sont partis en formation continue en 2022

Projets 2023

Mise en place du guichet unique

Parce que choisir un mode d'accueil pour son enfant est une étape importante, le Guichet Unique Petite Enfance propose un lieu unique d'information sur les modes de garde existants sur le territoire de la CCPMC (accueil collectif, individuel, régulier, occasionnel ou d'urgence). Il propose un accompagnement des parents et futurs parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins, centralise les demandes de préinscription au Multi-accueil et à l'Accueil familial et les présente en Commission d'admission.

Création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)



Bilan financier 2022

Budget Principal

Dépense de Fonctionnement
3 913 139.92 €

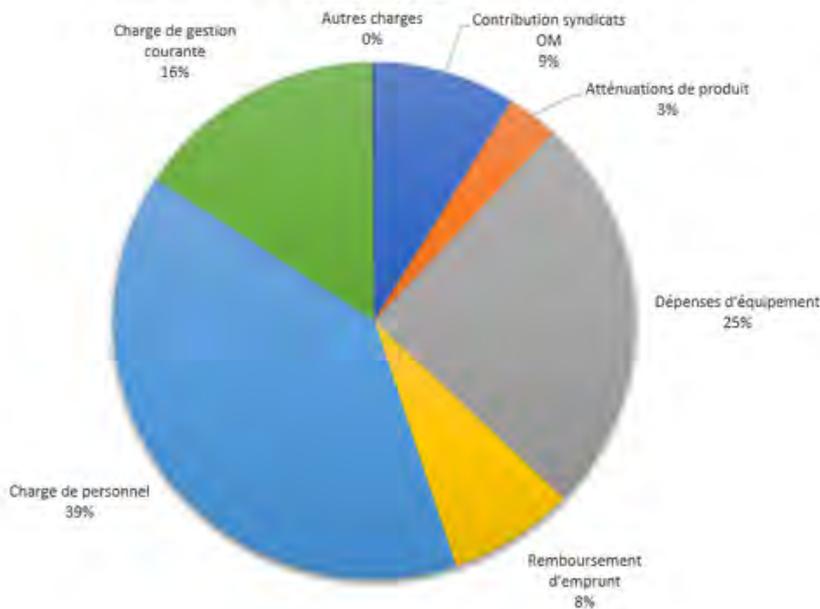
Dépense d'Investissement
2 670 308.35 €

Budget Annexes - Les dépenses

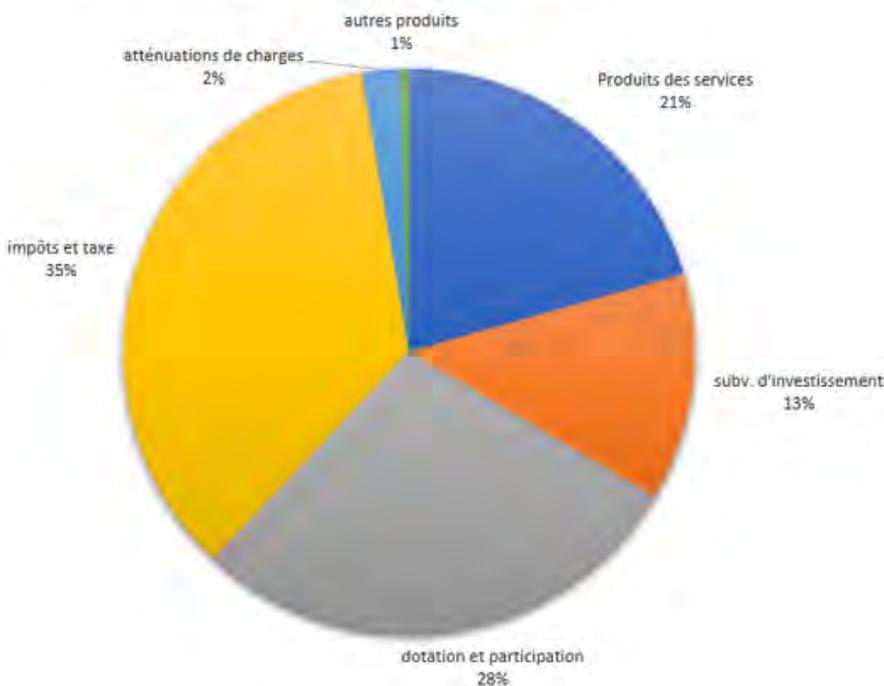
Budget annexe ordures ménagères (OM)
532 940.70 €

Budget annexe ZA
1 655 076.87 €

Répartition par nature des dépenses réelles sur l'ensemble des budgets



Répartition par nature des recettes réelles de l'ensemble des budgets



1 971 mandats
271 titres

émis en 2022 tous
budgets confondus

Ressources-Humaines

989 bulletins
de salaire
établis en 2022

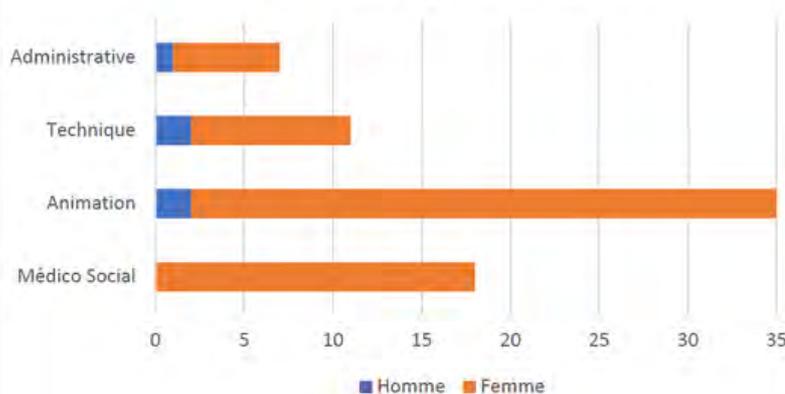
71 bulletins
d'indemnités
d'élus



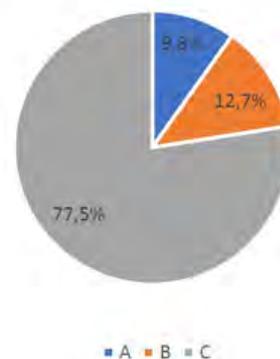
5 hommes et 66 femmes
53.48 ETP

307 arrêtés de la
Présidente liés à la
gestion du
personnel

Répartition par filière en %

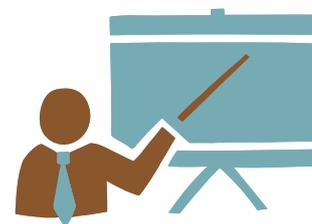


Répartition par catégorie hiérarchique



35 % des agents sont à temps complet
69 % des agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique

50 formations CNFPT suivies en 2022 dont 7 formations d'intégration
118 jours de formation en 2022



26 visites médicales réalisées auprès du service de la médecine du travail

En 2022, **57.3%** des agents de la collectivité se sont arrêtés au moins une fois en maladie ordinaire.

Hors maternité, la part du temps perdu en raison des absences est de **4.9 %**, ce qui représente **5** agents sur la période considérée.

Des conseillers France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches

Tél : 03 84 92 92 13 ou 03 84 92 34 70

Mail : france.services@ccpmc.fr



En quelques chiffres

803 sollicitations en 2022

774 sollicitations en 2021

soit une hausse de 4%

60% d'hommes et 40% de femmes

- 65 ans et plus 56%
- 50-64 ans 32%
- 25-49 ans 11%
- 15-24 ans 1%

Permanences dans nos locaux

- ◆ DGFIP
- ◆ Mission locale
- ◆ Cap emploi
- ◆ UDAF
- ◆ Mutualité Française - Bus Ecouter/Voir
- ◆ Le Préfet et représentants



Les 5 thématiques principales

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Immatriculation de véhicule | Le Ministère de l'Intérieur / ANTS |
| 2 | Retraite personnelle | L'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT) |
| 3 | Pré-demande de titre d'identité et de voyage | Le Ministère de l'Intérieur / ANTS |
| 4 | La demande concerne les impôts | La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) |
| 5 | Logement, Energie, Mobilité | SOLIHA - ADIL |



Facilement « faire pour le compte de » en toute sécurité

Formation en date du 12 mai 2022 à Besançon

Habilitation juin 2022

Les temps forts 2022 :

- Octobre 2022 : Portes ouvertes France Services à Authoison, Dampierre-sur-Linotte, Loulans-Verchamp et Montbozon
- À compter du 24 octobre 2022 : Ateliers numériques dans nos locaux et sur différents sites de la CCPMC encadrés par la Conseillère Numérique du secteur

PERSPECTIVES

- 2023
- ◆ Reconstitution : Ecouter/Voir
 - ◆ Séance d'information : Répl (Admr)
 - ◆ Permanences : CDAD, CIDFF
 - ◆ Partenariat : MDPH

Communication



Vous pouvez consulter toutes les actualités concernant la CCPMC grâce à nos différents outils de communication



[site internet : www.ccpmc.fr](http://www.ccpmc.fr)



IntraMuros est une plateforme mutualisé qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. Vous pouvez y consulter les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours.



960 abonnés



Bulletin communautaire :
3 500 exemplaires imprimés en 2022



Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois

**ZA Le Vay du Soleil
70230 MONTBOZON**



**03.84.92.34.70
contact@ccpmc.fr
www.ccpmc.fr**

